

Commune de DORTAN (01590)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2025 N° 2025-030

4. Fonction publique
4.2- Personnel
contractuel

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 17

Date de la convocation :

9 septembre 2025

Vote	
Pour :	17
Contre :	0
Abstention :	0

Acte rendu exécutoire après :

- transmission en sous-préfecture de Nantua le 19 septembre 2025
- affichage du 19/09/2025 au 18/11/2025

Présidente : Marianne DUBARE, Maire.

PRESENTS : Marianne DUBARE - Alain BRITEL - Janine DURET - Christophe DAVID-HENRIET - Lydie GENAUDET - Jean-Claude GAILLARD - Josiane TOURRES - Joël SUBTIL - Martine BIMONT - Eric PAUZE - Wilfried LAURIER - Claire EL AZIFI BOULAÏCH - Jérôme VERGNE - Lionel CORNATON - Melchior FACCHINETTI

EXCUSEES : Emeline BAPTISTA (pouvoir à Lionel CORNATON) - Arielle PENAZZI (pouvoir à Jérôme VERGNE)

ABSENTES : Aurore DUPLESSIS - Gulperi BILICI

Secrétaire de séance : Eric PAUZE

OBJET :

PERSONNEL COMMUNAL

- MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL EMPLOI POUR ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

Mme Janine DURET, Adjointe au Maire déléguée à la gestion du personnel, rappelle la délibération du conseil municipal n°2025-004 du 7 avril 2025 décidant la création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité pour un poste d'adjoint administratif territorial assurant les fonctions d'assistant de gestion administrative en charge de l'accueil et de l'agence postale. Cet emploi a été créé pour un temps non complet à raison de 20h de travail par semaine sur la période du 1^{er} mai au 31 décembre 2025.

Elle indique qu'un agent contractuel a été recruté mais qu'avec le recul, il s'avère nécessaire de modifier le temps de travail de cet emploi. Elle propose de le passer de 20h à 27h hebdomadaires pour que l'agent en poste puisse travailler au moins deux après-midis par semaine, sans avoir la charge de la gestion de l'agence postale.

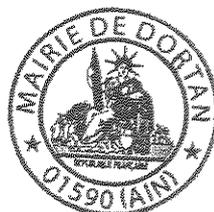
LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé entendu et après en avoir délibéré,
A l'unanimité,

- DECIDE de modifier le temps de travail de l'emploi créé pour accroissement d'activité temporaire afin d'assurer les fonctions d'adjoint administratif territorial et de le passer de 20h à 27 par semaine à compter du 1^{er} octobre 2025. Les autres modalités de cet emploi restent inchangées.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

LE MAIRE,
Marianne DUBARE



Accusé de réception d'un acte en préfecture

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL DE L'EMPLOI POUR

Objet de l'acte : ACCROISSEMENT D'ACTIVITE TEMPORAIRE D'ACTIVITE DE L'AGENT
D'ACCUEIL.

.....
Date de décision: 15/09/2025

Date de réception de l'accusé 19/09/2025
de réception :

.....
Numéro de l'acte : DEL2025030

Identifiant unique de l'acte : 001-210101481-20250915-DEL2025030-DE

.....
Nature de l'acte : Délibération

Matières de l'acte : 4 .2
Fonction publique
Personnel contractuel

Date de la version de la 29/08/2019
classification :

.....
Nom du fichier : DEL 2025 030 MODIFICATION TEMPS DE TRAVAIL EMPLOI PR ACCT
TEMPORAIRE ACTE.pdf (99_DE-001-210101481-20250919-
DEL2025030-DE-1-1_1.pdf)